Image not found or type unknown

pacs avec etranger: droit à la nationalité ???

Par **bomateo**, le **15/09/2011** à **15:54**

bonjour,
Je suis pacse depuis 4 ans avec 1 comorien qui est en situation régulière sur le territoire français depuis 6 ans (avec son adresse chez moi), mais qui a eu son titre de séjour temporaire d'un an pour raison de santé; de plus il est en CDI depuis 3 ans. Par contre , depuis notre pacs il a eu 1 second enfant avec la mère de son premier enfant (née avant le Pacs).
A-t-il droit à la nationalité française ?
Merci d'avance pour vos réponses .....!!!!!

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés